



Maintien du recrutement des enseignants-chercheurs - complément d'information

Le 10 avril 2020

Chère collègue, cher collègue,

Madame, monsieur,

Suite à mon message du mercredi 8 avril après-midi concernant le maintien de la campagne synchronisée de recrutement des enseignants-chercheurs à l'université de Poitiers, je reviens vers vous aujourd'hui car à la fois la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et le ministère ont apporté de nouveaux éclairages.

La CPU confirme notre position et la très grande majorité des universités affiche une volonté claire de conserver la campagne synchronisée de recrutement des enseignants-chercheurs. Il s'agit à la fois d'avoir des enseignants devant les étudiants pour le 1er septembre et d'éviter des recrutements de type fil de l'eau (cf. mon message du 8 avril, ci-dessous).

Nous avons à l'université de Poitiers anticipé les différents cas de figure possibles de recrutement des enseignants-chercheurs pour peser le pour et le contre des auditions en présentiel ou à distance – ces différentes hypothèses correspondent aux cas 1 à 3 évoqués dans mon précédent message. En lien, les universités s'interrogent encore sur la question des outils de vote et de visioconférence.

Le ministère vient de nous informer d'un nouveau report de calendrier de remontée des classements par les établissements via l'application dédiée : jusqu'au lundi 1er juillet 2020 (la dernière date était le 24 juin 2020, et pour rappel la date initiale était le 4 juin). Le ministère souhaite toutefois éviter un report à l'automne de la campagne synchronisée.

Aussi, après une nouvelle consultation de la DRH, nous allons décaler au maximum les CAC (25 juin matin) et CA (26 juin matin) restreints afin de créer toutes les conditions possibles d'audition en présence des candidats. De fait, celles-ci pourront désormais se tenir jusqu'au 18 juin midi afin de respecter les contraintes calendaires réglementaires.

Si ces nouvelles dates permettent de maximiser les chances que les auditions des candidats puissent se dérouler en présentiel, ayons conscience des incertitudes liées à une levée partielle ou totale du confinement, par région, par population à risque, par zone épidémique, etc. engendrant le risque d'impossibilité de déplacement de certains candidats.

La DRH reviendra vers vous dès que les modalités pratiques seront précisées par le Ministère.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien cordialement,

Yves JEAN

Président de l'université de Poitiers